

A LIRE : LE MONDE DES RELIGIONS Ange Rodriguez : "L'essor des pratiques occultistes entraîne un regain d'activité des prêtres exorcistes"

Pendant dix ans, Ange Rodriguez, père dominicain, a exercé les fonctions de prêtre exorciste au diocèse de Lyon. Dans Expert en diablerie, le combat d'un exorciste*, il raconte l'affrontement avec le diable et la recrudescence des manifestations diaboliques.

Qu'est-ce qu'un prêtre exorciste ?

C'est un prêtre nommé par l'évêque, le successeur des apôtres, pour exercer en son nom la chasse aux démons, comme Jésus lui-même envoya ses apôtres pourchasser le démon. Les prêtres exorcistes existent depuis toujours. Mais si ce ministère a toujours figuré dans l'organigramme des évêchés, il a été beaucoup plus discret pendant des années, notamment à partir des années 70. Or, depuis vingt ans environ, le ministère de l'exorcisme connaît un regain d'activité en raison de l'essor des pratiques occultistes, de la montée en puissance de l'ésotérisme, du spiritisme, de la voyance, du satanisme... Le démon est à la mode. Il y a 25 ans, nous n'étions pas plus d'une trentaine en France et aujourd'hui, il existe au moins un exorciste dans chaque diocèse ; certains en comptent même plusieurs. Nos congrès réunissent environ 130 prêtres exorcistes. En parallèle à cette recrudescence des diableries, la demande envers l'Église catholique est croissante. Au début des années 2000, à Lyon, nous rencontrions 400 personnes par an. Aujourd'hui, les exorcistes lyonnais reçoivent chaque année près de 500 sollicitations.

Cela reste un ministère singulier...

Les prêtres exorcistes doivent répondre à plusieurs exigences particulières. Il faut une expérience des âmes pour le discernement. Une maturité humaine et spirituelle est également nécessaire, parce que la charge d'exorciste dévoile le mal dans toute sa laideur. On choisit le plus souvent un homme d'âge respectable. Le prêtre doit être compétent en théologie spirituelle, en psychologie et faire preuve d'équilibre et de bon sens. Saint François de Sales disait : « Un bon exorciste, c'est un dé à coudre de sciences, un baril de patience et... un océan de compassion. » En bon dominicain, je croyais que c'était l'inverse : un océan de sciences, un baril de patience et un dé à coudre de compassion. Mais j'ai rapidement compris que la science passe en dernier, et que c'est la compassion qui prime. Il faut avoir une confiance solide dans la victoire du Christ : Jésus a enseigné à ses apôtres qu'il les aiderait à vaincre les pièges et les tentations du diable. C'est le rôle de l'Église de protéger, de guérir et de consoler. En ce sens, il n'y a pas de plus beau ministère que celui de l'exorcisme. Je l'ai exercé au diocèse de Lyon durant dix ans, de 2003 à 2013.

Comment rencontre-t-on un prêtre exorciste ?

La démarche d'aller voir un prêtre exorciste n'est pas banale et les gens sont souvent anxieux. Mais il peut aussi y avoir des curieux et des imposteurs. On ne reçoit les personnes que sur rendez-vous. À Lyon, trois personnes sont chargées de l'accueil téléphonique et d'un premier discernement à travers une grille de questions dont la dernière – « qu'est-ce qui vous fait souffrir ? » – permet de distinguer si la demande relève de ce ministère. Les exorcistes travaillent aussi avec une équipe médicale qui, à l'époque où j'y exerçais, était composée de trois psychiatres et de deux psychologues.

Comment discerner ce qui relève d'un cas de possession et nécessite un exorcisme de ce qui traduit un trouble psychique ?

Lorsqu'une personne vient trouver l'exorciste, c'est qu'elle est tourmentée. Mais on ne doit pas parler de démon tant que le diagnostic médical n'est pas posé. Le discernement n'est jamais aisé, mais nous avons un critère clair : il ne faut pas mélanger le psychique et le spirituel. Une personne folle peut être tourmentée par le démon. Le prêtre exorciste cherche alors à savoir s'il existe une cause spirituelle face à ces troubles psychiques. Tous les deux mois, l'équipe se réunit au complet avec le personnel médical. Nous leur proposons des cas difficiles, et les médecins nous en font une lecture psychiatrique.

* Mais en aucun cas ils ne cherchent à combattre avec le discernement spirituel qui est

mais en aucun cas ils ne cherchent à empiéter sur le discernement spirituel qui est l'affaire exclusive du prêtre.

Quels sont les critères ?

Une phrase du psychiatre Jean Guyotat, avec lequel nous avons travaillé, résume parfaitement notre travail : « La différence entre vous, les prêtres exorcistes, et nous les psy, c'est que vous pouvez placer l'origine de la souffrance en dehors de la personne. » Les exorcistes savent qu'il y a des êtres spirituels, existant en dehors de la personne, qui l'agressent : ce sont les démons. Aristote lui-même croyait en l'existence d'êtres spirituels supérieurs à l'homme et inférieurs à Dieu. Or, Aristote ne peut pas être taxé d'influence judéo-chrétienne ! Si le visiteur avoue avoir eu des pratiques spirites et ésotériques, ou s'il a consulté des médiums, on accorde immédiatement une rencontre, car c'est par là qu'une personne a pu capter une « infestation de l'esprit ».

Lors de cette première rencontre, que faites-vous ?

Il s'agit d'aller avec les gens au fond de leur vie. Quand ils viennent nous voir, ils souffrent tellement qu'ils sont prêts à dévoiler leur âme. Ils s'en remettent à nous avec une grande docilité. C'est une démarche d'humilité parce qu'ils sont trop fatigués de porter le diable sur leurs épaules et parce qu'ils veulent en être délivrés. Quand une personne entre dans mon bureau, je me demande : « Quelle est la dynamique négative qui est entrée dans l'existence de cette personne, qui la pousse au mal et lui rend la vie impossible ? » Si j'arrive à bien discerner ce qui se passe dans son âme, j'identifie le démon, et je peux guider la personne vers la libération de ses tourments, et prier pour sa délivrance.

Qui vient vous voir ?

Tous nos visiteurs sont d'abord des gens qui souffrent et 90 % d'entre eux sont des personnes éloignées de l'Église, qui se sont égarées. Si vous vivez la foi chrétienne normalement, vous ne risquez rien. Mais l'occultisme, la divination, ou encore la sorcellerie sont des portes d'entrée pour le diable. Il peut faire des prodiges pour ceux qui le sollicitent, mais il faut toujours payer. Satan n'a pas d'amis, il n'a que des esclaves. Et c'est quand on est devenu esclave qu'on appelle l'exorciste au secours. On ne peut plus se libérer tout seul.

Comment entre-t-on dans l'esclavage du diable ?

Le diable nous attire toujours pas les mêmes séductions : le pouvoir, l'argent, le plaisir dévergondé... Mais le démon ne peut rien contre nous si nous ne lui donnons pas son accord, si nous ne nous soumettons pas à sa volonté. On n'attrape pas un démon en préparant un pot-au-feu. Il vient dans notre vie si nous l'y invitons. La consultation des voyants, qui est une pratique courante – même chez des chrétiens pratiquants – est une invitation faite au diable. Le voyant croit souvent qu'il tient son don de Dieu ou d'un bon esprit. Mais il n'en est rien. Dieu interdit la voyance. Il ne peut pas se renier lui-même. Lorsqu'il veut lire l'avenir, le voyant « ouvre les cartes » ou encore « fait le plomb » : il accède à une sorte de transe et se met ainsi en disponibilité pour que l'esprit puisse intervenir. Et le démon intervient. Contrairement aux anges bons, le démon a besoin d'un médium pour agir sur l'homme. Il fait des dons, rend service. Mais, très vite, il faut lui obéir sous peine de malheurs. Le spiritisme est une autre invitation au diable. La plupart des médiums croient qu'ils entrent en contact avec les défunts, or, là encore, il s'agit du diable. L'autre voie royale du diable, c'est la magie et les sortilèges. Il y a les professionnels – très présents dans le monde rural – et ceux qui s'initient en amateur en se procurant des livres au rayon Ésotérisme des librairies. Le sorcier sert le démon alors qu'il croit le commander : le démon est son maître. Au même titre que les victimes de sorcellerie, les personnes qui l'ont pratiquée ou ont demandé un maléfice doivent d'urgence rencontrer un exorciste.

Qu'en est-il de l'envoûtement ?

Dans un cas d'envoûtement, la personne est victime d'une série de malheurs à cause d'un mauvais sort qu'on a jeté sur elle. C'est une attaque maléfique de moindre gravité, dans la mesure où il s'agit d'une influence venue de l'extérieur : la victime n'est pas complice du mal. Une prière de confiance peut suffire à effacer la fatalité qui s'abat sur la

personne. Et cela marche même avec les bêtes. J'ai déjà eu l'occasion d'exorciser un troupeau de vaches. Les bêtes ne mangeaient plus et semblaient accablées. Pour autant, aucune n'était malade. J'ai donc béni toutes les vaches, une par une. Elles ont toutes été guéries. C'était certainement l'œuvre d'un maléfice.

Dans votre livre, vous évoquez deux types d'exorcisme...

Le premier est l'exorcisme mineur, appelé autrefois l'exorcisme de saint Michel et qui pouvait être pratiqué par tous les croyants. À partir des années 70, il fut réservé aux exorcistes diocésains. Le seul qui puisse s'adresser au démon directement et lui donner des ordres, c'est le prêtre exorciste. Ce type d'exorcisme est particulièrement efficace pour les victimes de pratiques ésotériques et magiques. Le second est l'exorcisme majeur : un rite précisément décrit par l'Église catholique, dans un ancien rituel de 1614 et révisé il y a dix ans. Le livre liturgique qui contient ce rituel est exclusivement réservé à l'évêque et à l'exorciste nommé par lui. Dans ce rite, le prêtre prononce les paroles dépréciatives d'exorcisme – une prière pour délivrer le fidèle du mal – puis il s'adresse directement à Satan sous formes d'invectives imprécatoires. Cet exorcisme solennel est réservé aux cas plus graves, comme les cas de possession.

Avez-vous rencontré des cas où vous avez dû violemment lutter contre le diable ?

Rarement. Dans quelques cas, le démon était bien présent dans le corps de la personne. Il n'y a pas nécessairement de la violence, comme dans les films, mais c'est encore plus terrifiant. C'est le monde de la tristesse. Lorsque l'on a vécu cette rencontre avec le Mal, ne serait-ce qu'une fois, on ne l'oublie jamais et on est guéri de toutes les simulations qui, elles, sont beaucoup plus fréquentes. Il n'y a pas de mauvaise intention dans les cas de simulation, mais le « possédé » peut être pris dans un schéma d'autosuggestion. L'exorciste et lui se prennent à leur propre jeu. Un point important : pour pratiquer un exorcisme, il faut toujours l'accord de la personne. C'est une démarche volontaire et consciente de la part du possédé. Pas d'hystérique baveuse attachée de force à un lit avec un prêtre qui tourne autour en fulminant...

Avez-vous connu des échecs ?

Oui, ce n'est pas magique. Beaucoup d'éléments interviennent : ce n'est pas que le diable est plus fort, mais il y a la volonté de Dieu. Pour les victimes du Mal, le fait d'avoir été accueillies et écoutées par un prêtre exorciste est toujours un élément positif. Les gens viennent à nous avec des problèmes qui relèvent de l'irrationnel. On peut donc place ce qu'ils nous relatent dans un système cohérent et homogène où ils trouvent une réponse. Nous nous méfions aussi beaucoup des manifestations paranormales, car elles peuvent avoir une origine psychopathologique.

Vous-même, avez-vous été attaqué par le diable en raison de votre fonction ?

Lorsque l'on est exorciste, on ne risque rien. On est lié à Jésus par l'évêque qui nous a donné une mission et qui est le successeur des apôtres. Le Christ agit par le prêtre exorciste : les manifestations physiques, certes rares, qui secouent les « possédés » lors d'un exorcisme traduisent la peur du démon. En tant que ministre du Christ, je n'ai jamais eu la moindre crainte du diable. Mais maintenant, je m'en méfie. Je suis plus vulnérable aujourd'hui que lorsque j'étais en fonction. Le diable ne s'est pas manifesté depuis que je n'exerce plus le ministère d'exorciste, mais il est rancunier et tenace. Satan n'a pas oublié tous les torts que j'ai pu lui faire et je crains surtout le moment de ma mort : je serai plus faible et plus fragile...

(*) Expert en diablerie. Le combat d'un exorciste, Ange Rodriguez. Entretien avec le frère Philippe Verdin (Cerf, 2015, 128p, 12€)

source : Propos recueillis par Mélanie Déchalotte — publié le 25/01/2016

http://www.lemondedesreligions.fr/savoir/ange-rodriguez-l-essor-des-pratiques-occultistes-entraîne-un-regain-d-activité-des-prêtres-exorcistes-25-01-2016-5245_110.php

<http://www.cmm.asso.fr/spip.php?article6522>